



PANDÉMIE DE COVID-19

La Ville adapte, mais conserve ses services aux citoyens

Saint-Basile-le-Grand, le 17 décembre 2021 – Faisant suite aux dernières annonces du gouvernement du Québec demandant de favoriser le télétravail et de réduire les contacts entre nous, plusieurs employés de la Ville de Saint-Basile-le-Grand reprendront le travail à la maison en presque tout temps dès le lundi 20 décembre. Par contre, la Ville souhaite assurer à ses citoyens qu'ils pourront toujours bénéficier des services offerts par la Municipalité.

Plusieurs services sont entièrement accessibles et peuvent être complétés en ligne au villesblg.ca/services-en-ligne. La Ville invite ses citoyens à privilégier ceux-ci, ainsi que la consultation du site Web et l'utilisation du téléphone et du courriel pour communiquer avec la Municipalité.

Si une visite d'un des édifices municipaux est nécessaire, les personnes qui désirent se présenter sur place **doivent prendre rendez-vous au préalable** afin de limiter le nombre de visiteurs présents au même moment et s'assurer que l'employé en question soit présent. Pour joindre nos différents services, consultez le villesblg.ca/bottin.

Mesures sanitaires en vigueur dans les édifices municipaux

Prenez note que le masque demeure obligatoire à l'intérieur des bâtiments et du désinfectant à mains est mis à votre disposition.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand remercie l'ensemble des citoyens pour les efforts déployés pour freiner la propagation de la COVID-19.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca